Médailles d'honneur : effectuer les démarches en ligne !

Pour la prochaine promotion du 1er janvier 2020, les candidats résidant dans le département du Val d'Oise ont désormais la possibilité **de déposer une demande de médaille d'honneur sur internet** par le biais du portail : www.demarches-simplifiees.fr

Ce service permet aux entreprises, comme aux particuliers, de remplir en ligne un formulaire de demande et d'y annexer les pièces demandées.

Il existe trois types de médailles :

- la médaille d'honneur du travail (pour accéder à la démarche en ligne, cliquez ici)
- la médaille d'honneur agricole (pour accéder à la démarche en ligne, cliquez ici)
- la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (pour accéder à la démarche en ligne, cliquez ici)

Pour connaître **la démarche exacte à suivre** il vous suffit de **télécharger le document pdf qui correspond à la médaille** pour laquelle vous souhaiteriez candidater...

Contact

Sous préfecture de Sarcelles

Bureau de la Réglementation et des Distinctions Honorifiques

Section médailles

Tél : 01 34 04 30 06 / 30 84

sp-medailles-sarcelles@val-doise.gouv.fr

Documents
Procédure pour la médaille d'honneur du travail
Procédure pour la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
Procédure pour la médaille d'honneur agricole